

18.05 / 20

Epreuve : ...101... Matière : ...043.6... Session : .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La citation tirée du dossier de veille de l'IFE met en avant certains enjeux de l'École d'aujourd'hui. Selon cet extrait, l'École semble devoir aller dans le sens des élèves et notamment dans le sens de leurs "pratiques culturelles". Cela signifie que l'École ne doit pas aller à contre-courant de ses élèves, et plus généralement de la société, si elle souhaite représenter le pilier éducatif de la société. Néanmoins l'École semble devoir s'adapter à ses élèves, mais notamment pour permettre à chacun d'eux de prendre du recul sur leurs pratiques et faire des choix raisonnés pour pouvoir s'épanouir dans le respect de son intégrité et celle des autres (Edgar Morin, Enseigner à vivre, 2015).

C'est pourquoi l'École semble devoir "constituer", "encourager" les pratiques culturelles de ses élèves, mais parfois également marquer une "délimitation" entre la culture "légitime" et les "loisirs", également

...124.

pour que les élèves vivent des expériences variées et puissent ainsi faire des choix personnels en toute lucidité. A ce propos, peut-on dire que l'enseignement de l'EPS est révélateur de cette ambiguïté depuis les années 1960 ?

En effet, la citation met l'accent sur le rapport entre l'École et les pratiques culturelles de ses élèves. Si aujourd'hui cette institution semble devoir adopter aux pratiques de ses élèves, en les aidant à les comprendre, et notamment en les encourageant, elle doit également veiller à la "délimitation entre la culture "légitime" et les "boires". Cela signifie qu'elle ne doit pas mettre de côté les savoirs fondamentaux, propédeutiques à l'éducation générale de ses élèves.

En effet, l'École est le milieu de l'éducation, après la famille.

Educator vient du mot latin "educare" qui signifie "avoir soin des enfants" (Olivier Reboul, Philosophie de l'éducation, édition 2008). Cela

rejoints la nécessité de leur transmettre tous les outils nécessaires

pour qu'ils puissent entreprendre leur vie future en toute autonomie. ... / 2h



après l'École. Ces devoirs à transmettre sont organisés, fondamentaux et désintéressés. Ainsi, il semble nécessaire de s'adapter à la culture des élèves pour les inciter à suivre l'enseignement commun et général que propose l'École, mais il faut également leur permettre de vivre des expériences variées. Depuis 1960, les libertés individuelles se développent progressivement grâce à la croissance économique à laquelle la France fait face (Fourquet, Les Trentes Glorieuses, 1979). L'individu, le citoyen, la personne, commencent à être pris en compte. Chacun a la possibilité de s'émanciper de la société, à ce point, les pratiques culturelles des élèves ont divergé et variées, et se transforment avec le temps.

À ce propos quels rôles a du jouer l'École par rapport à ces transformations?

Nous entendons par "culture", un ensemble de connaissances, de savoir-faire, d'institution, de symboles et de valeurs, transmis de génération en génération et caractéristiques d'une communauté humaine (Foucault, École et culture, 1989). De ce fait les pratiques culturelles des élèves, c'est-à-dire concrètement leurs actes, leurs agissements en lien avec la culture qui leur a été transmise et à laquelle ils adhèrent, ne sont pas figés dans le temps. Quelle place occupe l'enseignement de l'EPS vis-à-vis des pratiques culturelles de ses élèves?



Les élèves ont des pratiques culturelles, grâce à leur émancipation vis-à-vis du monde dans lequel ils vivent. Nous pourrions avancer l'idée que, majoritairement, depuis les années 1960 et les programmes de 1985, les pratiques culturelles des élèves s'effectuent autour de la nature. En effet, la société est libérée des pratiques autoritaires, la nature représente l'espace le plus proche et accessible durant cette période. Puis, suite aux premières années du gouvernement Mitterrand de 1981, et la société de consommation qui s'accroît, les élèves ont accès à la mondialisation (Antoine Prost, Education, société et politique, 1982). Les programmes de 1985 prennent davantage en compte les élèves, et proposent une ouverture à APS. Les élèves, de 1985 aux programmes de 2000 semblent s'émanciper avec des pratiques culturelles en lien avec la mondialisation. Puis enfin, jusqu'à aujourd'hui avec l'individualisme grandissant et les nouvelles technologies qui proposent un social virtuel (Auber, L'individu hyper-moderne, 2004), les pratiques culturelles des élèves semblent être autour de pratiques individualistes. Par ailleurs, si l'école semble révéler une ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves, quels sont les enjeux de l'EPS vis-à-vis de ces dernières ?



18.05 / 20

Epreuve : ...101..... Matière : ...0436..... Session : .....

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En effet, l'EPS est une discipline qui réalise une action motrice sur les corps pour transmettre des valeurs, dépendantes d'un contexte social, culturel et d'une idéologie (Pogon, "L'Éducation Physique et Sportive", revue Éléments, 1988). L'EPS, discipline scolaire, semble donc devoir s'appuyer également sur les pratiques culturelles de nos élèves pour les guider vers l'autonomie et la prise de recul, et cela par la mobilisation de leur corps. De plus, l'enseignement de l'EPS a été donc transformé depuis 1960, pour s'aligner sur la société, et donc l'École. La pédagogie est passée de celle des instructions, à la résolution de problèmes (Jean Houssaye, Le triangle pédagogique : les différentes facettes de la pédagogie, 1988), pour aujourd'hui être sur une approche par compétences, résultant d'un alignement sur l'Europe, sur les courants anglo-saxons.

Quels sont les débats qui ont pu émerger entre les différents acteurs de l'EPS autour de la prise en compte des pratiques culturelles des élèves ?

...5.1.24

L'enseignement de l'EPS n'est également transformé par les activités que la discipline propose. En effet, jusqu'aux programmes de 1985 les APSA dominent. Puis une diversité d'APSA est présente jusqu'aux programmes de 2000, dont de proposer des APSA de leur base pour favoriser les expériences variées des élèves. Ainsi, il semblerait que l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves dans la mesure où, depuis les années 1960, l'EPS semble s'être déplié progressivement sur la société et les élèves pour encourager et accompagner la construction de pratiques tout en délimitant la "culture légitime" avec "les loisirs", en dépassant les seules pratiques culturelles des élèves. Ceci se traduit notamment par les luttes d'acteurs qui ont pu avoir lieu, interne, comme externe au milieu de l'EPS, contribuant à la transformation des textes officiels, des formations enseignantes et donc des pratiques enseignantes. Cependant quelles sont les limites que révèle également l'enseignement de l'EPS quant à la prise en compte des pratiques culturelles des élèves?



Forts de ce raisonnement, nous tenterons de démontrer que l'enseignement de l'EPS est révélateur du rapport ambigu avec les pratiques culturelles de ces élèves, dans le sens où il s'est éloigné sur la société et sur l'émancipation individuelle des élèves depuis 1960. En effet l'enseignement de l'EPS prend en compte les pratiques culturelles en lien avec la motricité et aujourd'hui prend en compte les pratiques culturelles individuelles, en passant par la prise en compte de celles en lien avec la mondialisation. En outre, l'aide à la construction ou la délimitation entre la culture légitime et les loisirs dépend également de l'idéologie des acteurs de l'EPS qui ont tenté d'imposer leurs idées.

Tout d'abord, nous montrerons que dès début des années 1960 aux programmes de 1985 qui officialisent la direction des Activités Physiques et Sportives, l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves, en les prenant en compte et en s'en détachant pour contribuer à l'émancipation individuelle par la motricité.

Puis nous montrerons que de 1985 jusqu'aux programmes de 2000, qui mettent en avant la culture des APSA et l'approche



par compétence, l'enseignement de l'EPS permet aux élèves de s'émaniper par le monoclisme tout en délimitant la culture légitime et les biens, revêtant une ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves.

Enfin, nous montrerons que de 2000 à aujourd'hui, l'enseignement de l'EPS contribue à l'émanipation de chacun, par la culture des APSA qui permet de s'aligner sur les pratiques culturelles individualistes des élèves, tout en permettant des expériences variées.

Dans cette première partie, nous montrerons que l'enseignement de l'EPS est révélateur d'une ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves autour de la notion, des années 1960 aux programmes de 1985. En 1960, déjà 2 ans que la V<sup>ème</sup> République a été inaugurée, le volonté de développer les libertés individuelles a essaimé progressivement, pour faire face à une population qui souhaite s'émaniper, amenant les lois à se développer (Dumazedier, Vers une culture des loisirs, 1962).

Dans cette première idée, nous montrerons que l'enseignement de l'EPS aide à construire, encourage les pratiques culturelles des élèves en lien avec la culture.



18.05 / 20

Epreuve : 101 Matière : 0936 Session :

## CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En effet, l'École est en pleine démocratisation, par la réforme Fouché de 1833 qui prolonge l'orientation des élèves et le collège unique proclamé par la loi Hoby en 1875 (Prout, L'école et la famille dans une société en mutation depuis 1930, 204). Ainsi, les élèves ont beaucoup plus différents dans leur façon de penser et ne représentent pas eux mêmes "codes" sociaux. Un changement doit être initié, pour mettre de côté l'attitude autoritaire stricte de l'enseignant. En EPS, la pédagogie de la situation, proposant plusieurs chemins possibles aux élèves, prend le rôle de la pédagogie du modèle.

Bien que les Instructions officielles<sup>(I.O)</sup> de 1962 proposent surtout du sport, un professeur est encouragé pour pouvoir proposer des activités de pleine nature (APN) (Gilbert Andrien, L'EP au ~~XX~~<sup>XIX</sup>ème siècle, 1990). Cela peut se voir dans certaines formations, proposant aux enseignants d'EP de construire les pratiques culturelles en lien avec la nature. En effet l'École Normale Supérieure d'Éducation Physique (ENSEP) joue encore un rôle dans le développement

.3.1.24



de savoirs émergents. Les formateurs amènent des pistes de réflexion autour de l'enseignement des APN pour qu'elles soient adoptées aux élèves et sécurisantes. Ainsi, nous pouvons voir des classes partir de l'établissement pour réaliser par exemple diverses activités aquatiques en milieu aquatique comme la natation en mer ("Classe de mer", revue EPS, 1970). Cela permet de construire et de favoriser l'émancipation des élèves par la pratique.

Nous avons pu montrer que l'enseignement de l'EPS est révélateur d'un rapport ambigu avec les politiques culturelles des états liés à la natation, notamment en permettant la construction des APN en milieu réellement naturel.

Toutefois, les classes de mer sont des innovations et certains enseignants ne vont pas toujours dans le sens de leurs élèves en ne proposant que du sport, avec parfois, durant les années 1960-1970, la pédagogie du modèle basée à l'œuvre (Garday et Michon, "Histoire orale d'une profession : les enseignants d'EP", 1998).

Dans cette deuxième idée, nous montrons que l'enseignement de l'EPS délimite la culture légitime du loisir en réduisant les incertitudes de milieu, par la pratique en établissement.



En effet, par le développement des libertés individuelles<sup>propre à l'émancipation des élèves</sup>, la société se fait de plus en plus sécularisée (Duhamel, Histoire et vie politique en France depuis 1845, 2014). Ainsi en EPS, il est également demandé de pratiquer en établissement, afin que le milieu soit plus fermé et que les risques diminuent. Cela passe entre autre de marquer une délimitation entre la culture légitime et les fabriques. De plus cette délimitation est renforcée par les acteurs internes de l'EPS tels que Pierre Parlebas avec sa sociométrie ou Michel Prodet avec les groupes de miroirs et oblatisme.

En effet, en pleine nature, l'adoption à chacun est moins évidente qu'en sein de l'établissement, où l'on a la possibilité de tout contrôler et entre autre le corps des élèves (Pierre Parlebas, Le corps et mouvement, 1981).

Ainsi, en cours de la leçon, pour toujours prendre en compte les pratiques culturelles des élèves en lien avec la nature, mais en marquant une délimitation entre la culture légitime et les fabriques, de l'oblatisme ou l'écouter peut être proposé aux élèves, on doit décrire enchaîner plusieurs actions tels que du court, et de la course, avec des niveaux différents selon les élèves. (Michel Prodet, "Les épreuves combinées", revue EPS, 1982).

Ainsi nous avons pu montrer que les pratiques culturelles des élèves en lien avec la nature sont prises en compte, mais en



délimitent la culture légitime du loisir, en proposant un enseignement séculaire et une progressivité de niveau.

Toutefois, certains auteurs ne se trouvent pas dans les pratiques culturelles des élèves en lien avec la nature, mais ont déjà eu des pratiques plus individualisantes, tel que ce que propose Claude Pujade-Arnaud, en base de médium (Expression corporelle : langage et silence, 1976)

Dans cette partie, nous avons pu montrer que l'enseignement de l'EPS est révélateur d'une ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves, et plus particulièrement <sup>celles</sup> en lien avec la nature jusqu'en 1985, d'un côté en construisant les APN en milieu naturel, et de l'autre en marquant une délimitation en faisant vivre de façon progressive des expériences corporelles "naturelles" mais décontextualisées de la nature.

Pour continuer, dans cette deuxième partie, qui s'étend de 1985 à 2020, nous montrons que l'enseignement de l'EPS est révélateur d'une ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves, majoritairement en lien avec la mondialisation. En effet, l'ère de l'immigration, avec notamment les autres pays, est initiée. Les liens se renforcent avec l'Europe dès 1992 par le traité de Maastricht, fondateur de l'Union Européenne (Dallez, La France et le monde depuis 1945, 2006).



18.05 / 20

Epreuve : ...101... Matière : ...0936... Session : .....

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
  - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
  - Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
  - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
  - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les élèves ont ainsi davantage l'envie de s'emparer de la seule  
notion, pour l'international.

Dans cette première idée nous montrons que l'enseignement de  
l'EPS aide à construire et encourage les pratiques culturelles des  
élèves en lien avec la mondialisation, pour contribuer à l'émergence de  
chacun. En effet, avec la hausse de l'échec scolaire, et notamment la  
viabilité des APS, les ... continuent, quant à la prise en compte  
de l'élève (Prest, Éducation, société et politique, 1982). En EPS, la  
voque est à la résolution de problèmes par les élèves avec la possibilité de  
proposer des APS où vous commencent à évoluer. En effet, les programmes de  
1985 favorisent la diversification des APS, notamment pour permettre de  
répondre aux aspirations de chacun. La loi d'orientation Jospin en 1989  
instaure une nouvelle formation, qui devrait homogénéiser celles du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup>  
degré pour lutter ensemble contre l'échec scolaire (Fuchs, Former les enseignants  
au 21<sup>ème</sup> siècle, 2000)

13/24



Cela tend à ce que les enseignants s'adaptent davantage aux élèves et donc à leurs pratiques culturelles, pour les aider à les construire eux-mêmes et faire en sorte qu'ils trouvent plus de sens en EPS. Ainsi, du hockey peut être proposé en initiation ("Approche le hockey, en jouant, en s'exerçant", revue EPS, 1989). Cela fait référence aux Etats-Unis, pour s'inscrire dans les pratiques culturelles des élèves en lien avec la mondialisation et permet de s'adapter plus aux élèves sans débiter une APS avec des niveaux très variés. La "nature de la pratique" permet de proposer du hockey avec des rollers.

Nous avons pu montrer que l'enseignement de l'EPS révèle une ambiguïté des pratiques culturelles des élèves dans la mesure où cela permet de les aider à les construire, en reconnaissant des valeurs éducatives.

Cependant, nous constatons que beaucoup d'enseignants, ayant été formés avant 1989, n'ont pas forcément les compétences pour enseigner des APS nouvelles, ne permettant pas du tout de prendre en compte les pratiques culturelles des élèves (Cordey et Saint-Nahin, "Le singulier pluriel des formations initiales", 2006).



Donc cette deuxième idée, nous montrons que l'enseignement de l'EPS marque également une délimitation entre la culture légitime et les loisirs, remplaçant l'ambiguïté. En effet l'école ocolaise est toujours présente jusqu'en 2000, malgré les réformes et la centration plus prononcée sur les élèves (Aussault, "Socio-histoire de l'EPS", 2008). Pour contourner cela, beaucoup pensent que la solution se trouve dans la transmission d'une culture commune par l'École et que l'EPS délimite la "culture légitime" des loisirs. Ainsi bien que la diversification des APS continue dans les programmes de 1986, certains acteurs préfèrent rester centrés sur les APS proposées par les programmes dans un esprit de nouvelles, notamment avec la conviction de transmettre une culture commune (François Botuon, "L'EP dans plusieurs mondes", 2002). De ce fait, si les pratiques de raquettes se développent pour le loisir et notamment pour les familles ou les clubs, les enseignants d'EP marquent une délimitation en proposant des terrains de table. Les pratiques culturelles des élèves en lien avec le méditerranéen ont été prises en compte mais en dispensant les activités prévues explicitement par les programmes avec des problèmes à résoudre selon son niveau d'habileté motrice. Cela permet de contribuer à l'émergence des élèves, par la prise de recul.



Nous avons pu montrer que l'enseignement de l'EPS marque également une délimitation entre la culture légitime et les loisirs selon les "moments" des pratiques culturelles des élèves, qui ici faisaient référence à la famille, à la détente et aux vacances.

Néanmoins les sports de raquette sous le milieu de l'EPS ne touche pas encore tous les enseignants, ne leur permettant pas de s'appuyer sur les pratiques culturelles des élèves.

Dans cette partie, nous avons pu mettre en évidence que l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves en lien avec le médicalisation, dans la mesure où il y a une prise en compte de ces pratiques, soit pour les construire avec les élèves, ou soit pour marquer une délimitation avec la culture légitime.

Enfin dans cette dernière partie, nous montrons que l'enseignement de l'EPS est révélateur du rapport ambigu avec les pratiques culturelles des élèves en lien avec majoritairement un sens d'individualisme, de 2000 à nos jours. L'ère du numérique s'est établie, les élèves d'aujourd'hui n'ont plus les mêmes occupations, loisirs et activités sociales qu'avant,



18.05 / 20

Epreuve : .../101... Matière : ...0436... Session : .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

beaucoup de moments de leur jeunesse se passe derrière les écrans papier  
 en développement plus prononcé de l'individualisme de chacun (Steinien,  
 l'école, le municipalisme et la société qui vient, 2012).

Dans cette première idée nous montrons que l'enseignement de l'EPS  
 aide à constater, encourage les pratiques culturelles individualistes des élèves,  
 notamment par les APSA et l'approche par compétence<sup>proprie à leur émancipation</sup>. En effet, l'École  
 s'aligne fortement sur l'Europe, dès les programmes de 2000 et l'idée  
 de la transversalité des compétences, accentuée par le traité de Lisbonne en  
 2007 (Passat, Histoire des réformes de l'éducation en France depuis 1936, 2019)  
 L'approche par compétences en EPS, doit permettre aux élèves d'être autonome, ce  
 qui permet entre autre, de répondre à la diversité des publics scolaires mais  
 également pour valoriser leur souci d'individualisme. Les programmes de 2008,  
 2010, 2015 et 2019 proposent un champ très large d'APSA. Les élèves  
 peuvent choisir de pratiquer le musculation, ou encore du STAP, et  
 à présent du yoga. Ces pratiques se réalisent respectivement

A.T.124.



peut et fait référence aux pratiques culturelles des élèves en dehors de l'École. En EPS, cela les amène à les connaître lucidement, selon ses envies et ses capacités pour que chacun puisse ensuite s'épanouir en dehors (Combar et Hobson, "Quelle culture corporelle à l'école ? Entre tradition sportive et renouvellement des pratiques sociales", 2009). La "nature" de la pratique de la musculation peut amener à des dérives comme la prise de compléments alimentaires méfiables par le sport. Ainsi, l'enseignement de l'EPS prend en compte les pratiques culturelles des élèves, pour les aider à les connaître en étant conscient de ses actes.

Nous avons pu montrer que l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles <sup>individuelles</sup> des élèves, dans le sens où ces dernières sont prises en compte pour aider les élèves à les connaître lucidement.

Toutefois, il est important de noter que les activités en lien avec la connaissance de soi sont bien moins pratiquées que les activités à confrontation, ce qui va à l'encontre des pratiques culturelles des élèves et favoriserait certains élèves (O'Hogadi et Lieberal, "Devenir Homme ou Femme par l'EPS", AFRAPS, 2012).



1. En outre, dans cette dernière idée, nous montrerons que l'enseignement de l'EPS marque une délimitation entre la culture légitime et les loisirs, en favorisant le communautaire, le vivre-ensemble, plutôt que l'individualisme. En effet depuis 2005, les élèves en situation de handicap peuvent être admis en milieu d'éducation ordinaire sous certaines conditions (Blorsen et Coamus, EPS et santé : un prétexte, des réalités, 2014).

Cette diversité à laquelle l'EPS fait face, repose à l'enjeu inclusif de la société. Cette idée d'inclusion est confirmée dans la loi Peillon de 2013, puis réaffirmée dans la loi pour une école de la confiance publiée en 2019.

Avec l'individualisme des élèves, l'inclusion n'est pas toujours évidente dans la mesure, où chacun se voit au regard subjectif par l'autre autour des stéréotypes divulgués par la société de consommation. Ainsi "les contextes" des pratiques culturelles individualistes des élèves freinent l'inclusion et donc le vivre-ensemble. C'est pourquoi l'enseignement de l'EPS marque une délimitation entre la culture légitime et les loisirs, en posant l'idée selon laquelle l'individualité peut être et/ou au service des autres, de la communauté. La loi de 2019 renforce les initiatives aux pratiques innovantes, déjà réaffirmées en 2013. Certains acteurs proposent du sport partagé en Association Sportive, pour créer des valeurs de partage et d'entraide en EPS.



(Standard, Équité sportive et handicap : un exemple de partenariat FFH-

UNSS, 2014). Cela vise à former des élèves volontaires à l'accompagnement d'élèves en situation de handicap, comme par exemple en ski, où les élèves vont être sensibilisés au handicap et apprendre à changer son regard sur cette différence ("Sport partagé en ski", Simon, revue EPS, 2012).

Cela contribue à dépasser l'individualisme et créer une réelle force par la cohésion et l'entraide, la coopération.

Nous avons montré que l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles des élèves en lien avec l'individualisme, également car une délimitation est entreprise entre la culture légitime qui tend à favoriser le vivre-ensemble par les différences individuelles, et les bases individualisantes.

Cependant, cette idée d'inclusion est encore relativement récente et certains enseignants formés plus tôt ne savent pas toujours comment s'y prendre.

Malgré la formation professionnelle continue mise en place au niveau national et local, des distorsions persistent (Aholi et Saint-Packin, La formation professionnelle continue de l'EPS depuis 1981, 2006).

Dans cette partie, nous avons montré que l'enseignement de l'EPS est révélateur de l'ambiguïté avec les pratiques culturelles



18.05 / 20

Epreuve : ..... 101 ..... Matière : ..... 0426 ..... Session : .....

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

individualistes des élèves, soit en partant de la construction et de l'enseignement de celles-ci, ou dans le parallèle qui se fait pour marquer une délimitation entre la culture légitime et les faiblesses.

Finalement, tout au long de ce devoir, nous avons cherché à montrer que l'enseignement de l'EPS est révélateur du rapport ambigu que l'École tisse avec les pratiques culturelles des élèves depuis les années 1960. En effet, pour pouvoir répondre aux aspirations individuelles, aux libertés qui se sont développées avec la société de consommation, et le souci d'offrir aux enfants dans le milieu scolaire, il a été nécessaire pour l'EPS de s'appuyer, de prendre en compte les pratiques culturelles des élèves selon les époques qui se sont succédées. Le rapport avec ces pratiques est ambigu, dans le sens où selon "les contextes, les moments et la nature des pratiques", nous avons pu montrer qu'à chaque période,

21 / 24



il s'agissait pour l'enseignement de l'EPS d'aider les élèves à les connaître véritablement, lucidement, de les intégrer dans leurs pratiques, mais également de contribuer à une délimitation entre la culture légitime et les loisirs pour favoriser un ensemble de valeurs communes, et des expériences variées.

Puis, dans un premier temps, l'enseignement de l'EPS a revêtu un rapport ambigu avec les pratiques culturelles des élèves en lien avec la motricité. Puis dans un second temps, dès 1985, les pratiques culturelles prises en compte par l'enseignement de l'EPS étaient en lien avec la multimodalité. Enfin, dans un troisième temps, dès les programmes de 2000, un rapport ambigu a été revêtu par l'enseignement de l'EPS avec les pratiques culturelles individualistes des élèves.

Dans le domaine, nous avons parfois évoqué l'idée de pratiques innovantes, qui ne sont pas mises en œuvre par une majorité d'enseignants d'EPS, soit par manque de compétences, par manque de temps



ou par d'autres de moyens. De plus, comme nous avons pu le voir, les pratiques culturelles des élèves ne sont pas figées dans le temps.

Ainsi, il semblerait qu'un décalage persiste entre les pratiques culturelles des élèves et leurs prises en compte par l'enseignement de l'EPS.

Nous pourrions, dès lors, nous demander si le décalage pourrait s'estomper avec le parcours pré-professionnel prévu par la loi Blanquer de 2013 ?



